



Villars-le-Terroir, le 19 mars 2018

**CONSEIL COMMUNAL
DE VILLARS-LE-TERROIR**

Extrait du procès-verbal n° 10 du Conseil Communal de VILLARS-LE-TERROIR

Séance du 19.03.2018
Présidence Monsieur Steeve Devolz
Présence 30 Conseillers Communaux présents, 5 absents préalablement excusés,

Le Conseil communal de Villars-le-Terroir,

- Vu le préavis municipal no 01/2018 du 5 février 2018
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Ouï le rapport de la Commission gestion-finances chargée d'étudier ce préavis

décide

- d'accepter la demande d'octroi d'un crédit de Fr. 45'000.- pour la modification du plan général d'affectation (PGA)

Le Conseil communal de Villars-le-Terroir,

- Vu le préavis municipal no 02/2018 du 26 février 2018
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Ouï le rapport de la Commission gestion-finances chargée d'étudier ce préavis

décide

- d'accepter la demande d'octroi d'un crédit de Fr. 90'000.- pour l'aménagement piétonnier et les arrêts de bus de Villars-le-Terroir

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2018.

Au nom du Conseil Communal

Le Président
S. Devolz



La Secrétaire
M.-C. Juriens-Freymond